



Ensemble pour Drummondville – Hiver 2015

Après avoir jaugé la qualité de ses ressources humaines et matérielles, la Ville de Drummondville a décidé d'aller de l'avant avec son projet de présenter la 50^e finale des Jeux du Québec à l'hiver 2015. Le lancement public de la candidature drummondvilloise a été effectué en mars devant une foule enthousiaste composée d'athlètes des plus récents Jeux, de partenaires provenant de tous les milieux et d'élus municipaux. Le thème de la soirée était *Ensemble pour Drummondville – Hiver 2015*.

Sur la photo, la mairesse Francine Ruest Jutras et le conseiller Roberto Léveillé, en compagnie de jeunes athlètes et de responsables de la région Centre-du-Québec qui ont participé aux récents Jeux du Québec de Salaberry-de-Valleyfield et Beauharnois.



On se prépare déjà au bicentenaire de la Ville!

Dans ce numéro

- > Un rappel concernant divers règlements et permis, pages **4 et 5**
- > De nouveaux services en ligne offerts par la Ville, page **5**
- > Les bacs bruns arrivent!, page **6**
- > Semaine québécoise des familles, page **9**
- > Ça bouge dans les centres communautaires!, page **14**
- > Spectacles et expositions à l'affiche au Centre culturel, page **16**

Calendrier des séances du conseil municipal

18 avril
2 et 16 mai

à 19 h 30, à la salle du conseil,
413, rue Lindsay



Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers.

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
34 500 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Prochaine parution : mai 2011

Des dates à retenir

- Au plus tard le 15 avril ► Démantèlement des abris d'auto temporaires (au plus tard le 1^{er} avril dans le secteur de Saint-Joachim)
Info : 819 478-6571
- Jusqu'au 15 avril ► Interdiction de stationner dans les rues et les stationnements municipaux, entre minuit et 7 h
- Du 15 avril au 15 octobre ► Ouverture des pistes cyclables
Les pistes situées dans la ville sont gérées par le Service des loisirs et de la vie communautaire. Info : 819 478-6565
Les pistes en poussière de pierre seront accessibles seulement à partir du 15 mai. Info : Réseaux plein air Drummond, 819 477-5995
- Avril-mai ► Nettoyage des rues avec les balais mécaniques. Info : 819 478-6572
- Début mai à fin septembre ► Nettoyage du réseau d'aqueduc¹, selon la méthode de rinçage unidirectionnel, par manipulation de vannes.
Info : 819 478-6572
- Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre ► Réglementation sur l'utilisation de l'eau potable en vigueur.
Info : 819 850-1331
- Du 2 mai au 30 septembre ► Enlèvement des déchets domestiques (bac gris²) toutes les semaines. Info : 819 478-6572
- Du 3 octobre à la fin de janvier 2012 ► Enlèvement des déchets domestiques (bac gris²) aux deux semaines. Info : 819 478-6572
- De juin à octobre ► Collecte des matières organiques (bac brun²) toutes les semaines
- Novembre et décembre ► Collecte des matières organiques (bac brun²) deux fois par mois
- Janvier, février et mars ► Aucune collecte (les restes de tables peuvent être accumulés dans le bac brun)
Info : 819 850-1338
- Toute l'année ► Collecte des matières recyclables (bac vert²) toutes les semaines. Info : 819 478-6572
- 2 au 6 mai et 4 au 8 juillet ► Enlèvement des rebuts encombrants³ dans tous les secteurs, la même journée que les rebuts domestiques.
Info : 819 478-6572

¹ Lors de cette opération, l'eau peut présenter une légère coloration. Pour corriger, il suffit de laisser couler l'eau quelques minutes.

² Seuls les bacs identifiés et livrés par la Ville sont considérés lors de l'enlèvement des déchets domestiques et des collectes de matières recyclables et organiques.

³ L'Écocentre reçoit aussi les rebuts encombrants ainsi que d'autres rebuts (sauf les matelas et le bardeau d'asphalte) pendant toute l'année. Horaire d'été : mardi au samedi, de 8 h à 17 h 30. Info : 819 477-1312

Le bicentenaire de la Ville de Drummondville en 2015 : on commence déjà à s'y préparer!



Drummondville fêtera ses 200 ans d'existence en 2015 et un comité provisoire a été formé il y a quelque temps afin de préparer cette marque spéciale dans l'histoire de la Ville. Ainsi, une journée de consultation publique à l'intention d'une centaine de représentants de tous les milieux a eu lieu à la fin de mars afin de faire ressortir des idées et des projets. Le comité provisoire poursuivra ses travaux à partir du constat élaboré lors de la consultation. Avant le travail en atelier, les participants ont pu entendre des responsables du 400^e de Québec et du 375^e de la Ville de Lévis afin de les aider dans leurs réflexions.

Drummondville et Victoriaville s'unissent pour le Défi mondial de hockey des moins de 17 ans



Les villes de Drummondville et Victoriaville ainsi que les organisations des Voltigeurs et des Tigres, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, unissent leurs efforts afin de présenter, du 24 décembre 2012 au 6 janvier 2013, le Défi mondial de hockey des moins de 17 ans. Une rencontre de presse a eu lieu à ce sujet le mois dernier à Victoriaville. La mairesse de Drummondville, M^{me} Francine Ruest Jutras, et le maire de Victoriaville, M. Alain Rayes, ont alors expliqué que cette candidature commune repose sur des facteurs comme l'expérience dans la présentation de grands événements internationaux et la visibilité de la région Centre-du-Québec. Ils étaient accompagnés du directeur général des Tigres, M. Jérôme Mésonéro, et du président des Voltigeurs, M. Éric Verrier.

La Francophonie célébrée et... recélébrée!



La Francophonie a été célébrée deux fois plutôt qu'une le mois dernier à Drummondville. Tout d'abord, une délégation drummondvilloise s'est rendue à Vancouver et à Victoria afin d'y rencontrer un groupe d'intervenants culturels francophones de la Colombie-Britannique dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie. Pendant ce temps, à l'hôtel de ville de Drummondville, le drapeau de la Ville de Victoria a été hissé par M. Yves Grondin, conseiller municipal, et par M. Steven Watkins, directeur général adjoint, responsable des Services à la population.

Quelques jours plus tard, c'est le club Richelieu qui a pris la relève en faisant flotter le drapeau de la Semaine de la Francophonie. Le club Richelieu s'occupe d'activités reliées à cette période depuis plusieurs années. Il était représenté par M. Marc Lagueur, M^{mes} Lorraine Lemay, Micheline Montour, Josée Bouffard et Pierrette Forest, ainsi que MM. Gaby Lemire et Alexandre Émond. Ils posent avec la mairesse, M^{me} Francine Ruest Jutras.

Règlement sur l'eau potable

En vigueur du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, le règlement sur l'utilisation de l'eau potable s'applique dans l'ensemble du territoire de la ville de Drummondville ainsi que dans celui de Saint-Majorique-de-Grantham, desservi par l'usine de traitement d'eau de Drummondville.

Les citoyens de Drummondville et du territoire desservi de Saint-Majorique-de-Grantham doivent observer les spécifications de ce règlement, sous peine d'amendes.

ARROSAGE ET UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE

Il est important de porter attention aux journées où l'arrosage des pelouses est permis.

Arrosage conventionnel

L'arrosage et l'utilisation extérieure de l'eau potable sont autorisés de la façon suivante :

De 20 h à 24 h

MARDI, JEUDI et SAMEDI pour les immeubles au numéro civique PAIR

De 20 h à 24 h

MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE pour les immeubles au numéro civique IMPAIR

L'arrosage est INTERDIT PARTOUT le LUNDI

Lorsqu'il s'agit d'un arrosage par boyau conventionnel, un deuxième jet est autorisé, à condition qu'il soit utilisé par une personne qui tient le jet en mains.

Gicleurs automatiques

L'installation de gicleurs automatiques, par canalisation souterraine, munis d'une minuterie, est permise et les heures d'arrosage pour ces systèmes sont établies comme suit :

De minuit (0 h) à 6 h a.m.

MARDI, JEUDI et SAMEDI pour les immeubles au numéro civique PAIR

De minuit (0 h) à 6 h a.m.

MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE pour les immeubles au numéro civique IMPAIR

L'arrosage est INTERDIT PARTOUT le LUNDI

Les installateurs des systèmes de gicleurs sont tenus d'enregistrer chaque installation au Service de l'urbanisme de la Ville de Drummondville, Division des permis, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

Il est interdit d'arroser au même endroit pour une période supérieure à une heure.

L'eau provenant de l'arrosage ne doit pas ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.

PERMIS SPÉCIAL D'ARROSAGE 7 JOURS CONSÉCUTIFS

POUR ENSEMENCEMENT ET TOUBAGE

Dans les cas d'ensemencement et de tourbage de terrains, un permis spécial, valide pour 7 jours d'arrosage consécutifs, est disponible au bureau de la Division des permis, au Service

de l'urbanisme, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

LAVAGE DE VÉHICULES À MOTEUR

Le lavage de véhicules à moteur est permis en tout temps, à condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

REEMPLISSAGE DES PISCINES

Le remplissage complet des piscines est permis tous les jours **entre minuit (0 h) et 6 h le matin, mais seulement une fois par année, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre.**

AUTRES DISPOSITIONS

Des dispositions régissent également l'utilisation des appareils de climatisation utilisant de l'eau, les appareils de plomberie, les urinoirs à utilisation d'eau continue ou reliés à des réservoirs à remplissage automatique et autres. Il faut se renseigner sur les normes à respecter auprès de la Division des permis, au Service de l'urbanisme, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

AMENDES

Toute infraction au règlement sur l'utilisation de l'eau potable rend le contrevenant **passible d'une amende d'un minimum de 25 \$, plus les frais, et d'un maximum de 300 \$, plus les frais.** Si l'infraction est continue, chaque jour constitue une infraction distincte.

Information :

Service des communications, 819 850-1331

Ventes-débarras : permis disponibles au Service des finances

Les ventes-débarras (ventes de garage) sont autorisées dans l'ensemble du territoire de Drummondville, aux conditions suivantes :

- toute personne désireuse de faire une vente-débarras, qu'elle soit propriétaire ou locataire du lieu où doit se tenir la vente, doit faire une demande et obtenir un permis en bonne et due forme auprès du Service des finances au 415 rue Lindsay;
- le permis est valide pour une durée de deux jours consécutifs;
- le coût du permis est de 25 \$;
- un demandeur peut obtenir un maximum de deux permis par année;
- le permis n'est valide que pour la personne au nom de laquelle il est émis, pour l'endroit et pour la période indiqués sur le permis;
- le permis doit être affiché en permanence pour toute la durée de la vente-débarras.

Déroulement d'une vente-débarras

- Les objets exposés ne doivent pas empiéter sur une rue, un trottoir, ou tout autre lieu public.
- Le propriétaire ou le locataire d'un immeuble où a lieu la vente-débarras peut y installer une affiche pour annoncer la vente. Cependant, aucune affiche annonçant la vente-débarras ne peut être installée sur une propriété publique ou sur un propriété privée autre que celle du demandeur.
- L'affiche ne doit pas excéder un mètre carré et peut être installée, au plus tôt, la veille de la vente et doit être enlevée le jour où la vente se termine.
- Une vente-débarras ne doit en aucun temps nuire à la circulation ou à la visibilité des automobilistes et des piétons.

La Ville de Drummondville demande donc la collaboration des citoyens afin de se confor-

mer à la réglementation en vigueur pour que de telles activités puissent se dérouler de façon sécuritaire tout en respectant la qualité de vie de la population.

Afin de s'assurer du respect de la réglementation, la Ville a convenu d'exercer une surveillance accrue des différentes ventes-débarras qui seront faites sur le territoire. Le titulaire du permis de vente-débarras pourra être tenu responsable de toute infraction commise à l'occasion de la tenue d'une telle activité. Il en va de même pour les citoyens qui ne se seront pas procurés de permis.

Permis ou certificat d'autorisation : la marche à suivre

Plusieurs types de travaux que vous souhaitez entreprendre sur votre propriété peuvent nécessiter l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Ces travaux sont notamment :

- la construction d'un nouveau bâtiment;
- la modification, la rénovation ou l'agrandissement d'un bâtiment existant;
- la construction de bâtiments accessoires tels que les remises et les garages, ou d'autres structures, notamment les piscines et les spas;
- le déplacement ou la démolition d'un bâtiment;
- le changement d'usage d'un immeuble;
- l'installation d'enseignes;
- les travaux de remblai ou de déblai et l'aménagement d'aires de stationnement;
- l'abattage d'arbres;
- les travaux d'aménagement en bordure d'un cours d'eau.

Informez-vous d'abord

Nous vous conseillons tout d'abord de vous informer auprès du Service de l'urbanisme, Division permis/inspections/programmes, avant d'entreprendre vos travaux, afin de vérifier la

nécessité d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation et les dispositions normatives à respecter.

Travaux d'envergure

En ce qui concerne la construction d'un nouveau bâtiment qui nécessite des travaux d'envergure, voici les principaux prérequis à l'obtention d'un permis de construction.

- 1- Le terrain sur lequel vous désirez construire doit être cadastré.
- 2- Vous devez fournir les documents suivants en quatre exemplaires :
 - plan du projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre;
 - plans complets comprenant les élévations du bâtiment, les fondations, les divisions intérieures, les planchers de même que la coupe des murs et des escaliers.

Note : Ces plans doivent inclure les matériaux choisis pour la construction. Nous recommandons que vos plans soient tracés par un professionnel en la matière, afin que le tout soit conforme aux normes usuelles de construction et à toute autre loi.



- 3- Par la suite, un permis approuvé est transmis à la personne requérante. L'écriteau accompagnant l'émission d'un permis doit être placé en évidence et maintenu sur le chantier par la personne détentrice du permis pour la durée des travaux.
- 4- Un certificat de localisation, préparé par un arpenteur-géomètre, doit être fourni à la fin des travaux, ce qui permettra de s'assurer du respect des dispositions réglementaires présentées lors de la demande de permis.
- 5- Pour le secteur de l'ancien Drummondville, les travaux projetés doivent être conformes aux normes édictées par le Code de construction du Québec, version 2005.

Pour en savoir davantage

Service de l'urbanisme, Division permis/inspections/programmes, 819 478-6571

Accédez aux nouveaux services en ligne de la Ville de Drummondville



Soucieuse d'offrir à ses citoyens et citoyennes des services en fonction des nouvelles réalités technologiques, la Ville se modernise avec vous.

- Inscription aux activités offertes par le Drummondville Olympique et le Service aquatique et paiement sécurisé



- Consultation du rôle d'évaluation

www.ville.drummondville.qc.ca

Services en ligne

Nouveau programme de collecte des matières organiques Livraison des bacs roulants bruns par secteur

Jusqu'au 15 mai, l'entreprise Gestion USD, mandatée par la Ville de Drummondville, effectue la livraison du bac roulant brun et du mini-bac de cuisine à toutes les résidences unifamiliales et les unités d'occupation des immeubles de moins de 10 logements.



La livraison se fait par secteur. Ainsi, les citoyens du secteur de Saint-Joachim seront les premiers à recevoir leur bac brun, suivis par ceux de Saint-Charles, de Saint-Nicéphore et finalement de l'ancien Drummondville.

Les citoyens du secteur de Saint-Charles possédant déjà un bac brun (programme de collecte de l'ancienne municipalité) sont

invités à communiquer avec le Service du développement durable et de l'environnement au 819 477-5937 ou à environnement@ville.drummondville.qc.ca afin qu'un responsable

du programme se déplace chez eux pour voir si leur bac brun est conforme aux exigences de la Ville. Si tel est le cas, des démarches seront effectuées afin de retirer leur résidence de la liste de livraison des nouveaux bacs bruns.

Les autorités municipales désirent informer les citoyens que le bac brun sera scellé par un autocollant pour rappeler qu'**aucun bac brun ne sera vidangé avant juin**.

Le minibac de cuisine sera déposé à proximité du bac roulant, et ce, en quantité égale au nombre de logements par immeuble. Il contiendra un autocollant à apposer sur celui-ci ainsi que le *Guide du citoyen* concernant la collecte des matières organiques.

Les autorités municipales invitent les citoyens à prendre connaissance du *Guide du citoyen* pour se familiariser avec la nouvelle collecte. Il est également possible de composer le **819 850-1338 (ligne INFO BAC BRUN)** pour obtenir toutes les informations importantes sur l'usage du bac brun.

Rappelons que les autorités municipales ont instauré cette nouvelle collecte de matières or-

ganiques dans l'ensemble du territoire pour répondre aux exigences de la Politique provinciale sur la gestion des matières résiduelles 2010-2015. En effet, d'ici 2015, plus de 60 % des matières organiques actuellement contenues dans le bac gris, comme les rognures de gazon, les feuilles mortes, les restes de table, etc., doivent être déviées de l'enfouissement et traitées en compost ou valorisées sous forme d'énergie. Leur bannissement complet du bac gris est prévu pour 2020.

La Ville de Drummondville a signé un contrat de trois ans avec l'entreprise Fafard et Frères de Saint-Bonaventure pour assurer le traitement des matières déposées dans le bac brun par les citoyens.



Ligne INFO BAC BRUN : 819 850-1338

Défi Climat
Chaque geste compte



Je participe!
Et vous?

www.deficlimat.qc.ca



« Défi Climat, c'est la théorie des petits pas. Des petits efforts individuels, des petits pas, qui mènent à un résultat collectif impressionnant. Un projet rassembleur, qui nous permet de cesser de piétiner... et qui nous mène dans la bonne direction! » **Judith Boulanger**, ambassadrice de la campagne 2011 pour le Centre-du-Québec

Pour une deuxième année consécutive, la Ville de Drummondville et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) invitent les organisations et les citoyens de la région à participer au Défi Climat, la plus vaste campagne pour la lutte aux changements climatiques au Québec.

L'utilisation massive de combustibles fossiles a notamment joué un rôle majeur dans l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Présents en trop grande concentration dans l'atmosphère, les GES retiennent une grande quantité de chaleur et provoquent des changements climatiques pouvant avoir de grandes répercussions sur nos activités économiques, notre agriculture, les écosys-

tèmes et ultimement la santé humaine. Pour lutter contre ces changements climatiques, le Québec vise, pour 2020, une réduction de 20 % des niveaux des émissions de GES enregistrés en 1990.

Vous êtes invités à diminuer vos émissions de GES en posant de simples gestes. Jusqu'au 30 avril, vous pouvez visiter le www.deficlimat.qc.ca pour en apprendre davantage sur les changements climatiques, pour vous inscrire au Défi Climat et pour découvrir les prix offerts. À ce chapitre, les participants du Centre-du-Québec auront en plus la chance de gagner une fin de semaine pour quatre personnes au Parc de la rivière Gentilly.

L'année dernière, tous ces petits gestes auront permis une réduction de 3545 tonnes de GES au Centre-du-Québec, soit l'équivalent du retrait de 2550 automobiles de la circulation. Soucieuse de cet enjeu climatique, la Ville de Drummondville a mené en 2010 une campagne dynamique, se classant au premier rang en termes d'économie de GES, à égalité avec l'Aluminerie de Bécancour.

Cette année, nous pouvons faire mieux! Citoyennes et citoyens de Drummondville, c'est maintenant le temps de vous inscrire au Défi Climat. C'est simple, intelligent et gagnant!



Une trousse utile et impressionnante



C'est le 23 mars dernier, à l'école Saint-Étienne, que le Service du développement durable et de l'environnement de la Ville de Drummondville a procédé au lancement officiel de la trousse pédagogique portant sur la collecte des matières organiques. Le tout s'est déroulé en présence de nombreux représentants de la Commission scolaire des Chênes et de la Ville de Drummondville, dont M. Pierre Mathieu, conseiller pédagogique, M^{me} Sylvie Guilbault, conseillère pédagogique, M^{me} Isabelle Marquis, conseillère municipale et présidente du comité de l'environnement et du développement durable de la Ville, M^{me} Jeanne-Mance Paul, présidente de la Commission scolaire, M^{me} Marlène Roy, directrice de l'école Saint-Étienne, M^{me} Christiane Desbiens, directrice générale de la Commission scolaire, M^{me} Caroline Fullum, agente en environnement au Service de développement durable et de l'environnement de la Ville, et M^{me} Sylvie Lacharité, enseignante et responsable du comité environnement de l'école Saint-Étienne.

NOUVEAU!
**LA RESSOURCERIE
 TRANSITION**
 88, rue Fournier
 819 472-8076

La Ressourcerie Transition est un organisme communautaire à but non lucratif qui récupère des biens domestiques en bon état et qui les revend afin de leur donner une deuxième vie.

Objets acceptés :

- meubles et électroménagers
- ordinateurs et composantes
- petits articles (livres, vaisselle, articles de sport, jouets, etc.)
- matériaux de construction résidentielle en bon état (bois, fenêtres, etc.)

Service de collecte d'objets disponible. Bien vouloir vous informer des modalités.

Horaire :
 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h,
 et le samedi, de 9 h à 13 h

Le printemps revient.
Notre horaire régulier aussi.

Écocentre de la MRC de Drummond

Ouvert du mardi au samedi, de 8 h à 17 h 30, jusqu'au 30 novembre

> Matières et objets recueillis :

- ♻ **Encombrants (électroménagers, meubles, etc., à l'exception des matelas)**
- ♻ **Herbe, feuilles, branches d'arbre et terre non contaminée**
- ♻ **Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, brique, béton, etc., à l'exception du bardeau d'asphalte)**
- ♻ **Matières recyclables (papier, carton, plastique, verre, etc.)**
- ♻ **Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration, etc.)**
- ♻ **Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc.)**
- ♻ **Petits électroménagers et appareils électroniques**
- ♻ **Résidus domestiques dangereux (peinture et contenants vides, solvants, produits de nettoyage, huiles usées et contenants vides, pesticides, pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonbonnes de gaz propane, ampoules fluocompactes, médicaments, etc.)**
- ♻ **Vêtements**

5620, rue Saint-Roch Sud Drummondville

Accès gratuit à l'Écocentre pour les citoyens des municipalités de la MRC de Drummond désirant se départir de résidus domestiques. Aucun résidu découlant d'activités commerciales ou industrielles n'est accepté.

Pour en savoir davantage :
www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre
 ou 819 477-1312

> Ordinateurs (et accessoires), appareils photo numériques, téléphones résidentiels et cellulaires peuvent être apportés dans les magasins Bureau en Gros. Service s'adressant uniquement aux particuliers.

Pratique artistique Drummondville accompagne 19 jeunes artistes

La Ville de Drummondville accompagne 19 jeunes artistes de son territoire par l'entremise de son Programme de soutien à la pratique artistique des jeunes. Des bourses totalisant 12 750 \$ ont été remises à la mi-mars sur la scène du Centre culturel Saint-Jean-Baptiste.

Depuis maintenant 18 ans, Drummondville souhaite mettre en lumière le talent des jeunes grâce à un programme de bourses régulièrement ajusté pour correspondre aux pratiques artistiques actuelles.

Pour M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, et M. Yves Grondin, conseiller municipal et président du comité des arts, de la culture et de l'immigration, qui ont assisté et remis les bourses et certificats aux jeunes lauréates et lauréats, il s'agit d'une initiative importante d'encouragement et de soutien des arts.

Pour une deuxième année, une bourse Tremplin a fait l'objet d'une présentation spéciale. Un montant de 3000 \$ a été accordé à la chanteuse Marie-Pier Hébert pour ses efforts méritoires et son travail acharné menant au statut de chanteuse professionnelle.

Dans le volet Excellence, les boursiers sont : Heidi Jutras (chant, musique, 600 \$), Jérémie Desrosiers (cor français, 600 \$), Andréanne St-Louis (arts de la scène, 600 \$), Philippe Fréchette (violoncelle, 800 \$), Marie-Laurence Lamothe-Héту (danse, 800 \$), Marie-Ève R. Bellemare (piano, flûte traversière, 800 \$), Claudia McMahon (design et arts visuels, 800 \$), Frédérique Mousseau (chant, 800 \$),

Vincent Leclair (architecture et design, 900 \$), et Francis Demers (arts visuels et arts de la scène, 1000 \$).

Le volet Soutien regroupe les récipiendaires suivants : An Leblanc (arts visuels, 100 \$), Camille Laplante (violon et saxophone, 150 \$), Camille Deshaies (danse, 200 \$), Claudia Bilodeau (arts numériques, 250 \$), Anne-Claire Hénault-Barbeau (théâtre, 250 \$), Myriam Moreau (arts visuels, 250 \$), David Biron (théâtre, 300 \$) et William L. Jutras (arts du cirque, 550 \$).

Le jury était composé de M^{me} Maryse Blanchette, M^{me} Claudine Brouillard et M. Marcel Benoît, tous trois du Cégep de Drummondville, M^{me} Joceline-Andrée Turcotte, chef de division à la bibliothèque municipale, M. Yves Grondin, conseiller municipal, M. Normand Blanchette, de la Galerie d'art Desjardins, et M. Mario Parent, de la Symphonie des jeunes de Drummondville. La coordination était assurée par M^{me} Danielle Dufresne, directrice du Service des arts, de la culture et de l'immigration de la Ville.

L'an prochain, la remise des bourses du Programme 1, soutien à la pratique artistique des jeunes, se tiendra sur la nouvelle scène de la Maison des arts Desjardins Drummondville, sur la rue Ringuet. C'est un rendez-vous!



À gauche, la chanteuse Marie-Pier Hébert, récipiendaire de la bourse Tremplin. Ci-dessous, les boursiers des volets Excellence et Soutien, accompagnés de M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, et de M. Yves Grondin, conseiller municipal



Chats et chiens Le temps du renouvellement des licences est arrivé

Pendant le mois d'avril, tous les gardiens de chats et de chiens enregistrés et figurant aux dossiers de la Société protectrice des animaux (SPA) Drummond recevront par la poste leur avis de renouvellement de licence. La SPA Drummond vous rappelle que :

- L'enregistrement des animaux de compagnie est obligatoire en vertu de la réglementation municipale en vigueur.
- La licence est valide du 1^{er} mai de l'année courante au 30 avril de l'année suivante.
- Un médaillon n'accompagne pas l'avis de renouvellement; vous recevrez par retour de courrier le médaillon de l'année 2011 de votre animal ainsi que le certificat d'enregistrement.

Vous n'avez plus votre animal ou vous avez changé d'animal? Vous avez déménagé? Communiquez sans tarder avec le Service des licences de la SPA Drummond au 819 472-5700, poste 16, et nous pourrions procéder à la mise à jour de votre dossier.

Votre nouvel animal n'est pas enregistré auprès de la SPA Drummond? Selon la réglementation municipale, vous devez procéder à l'enregistrement de votre animal dans les huit jours suivant son acquisition ou l'emménagement dans votre nouvelle demeure. Pour ce faire, veuillez vous présenter au refuge de la SPA Drummond ou communiquer avec nous au 819 472-5700, poste 16.

Semaine québécoise des familles

Conférence



Drummondville vous invite à la journée champêtre du dimanche 15 mai au parc Woodyatt

La Ville de Drummondville, en collaboration avec le comité de la Semaine québécoise des familles, invite la population à participer en grand nombre aux activités proposées lors de la journée champêtre qui lui est offerte le dimanche 15 mai, de 11 h à 16 h, au parc Woodyatt.

Au programme : célébration de la parole, maquillage, jeux gonflables, zone d'animation 0-5 ans, jeux vidéos, miniferme, mascottes, amuseurs publics, kermesse, carnet d'identification pour enfants, divers kiosques d'information et présence de différents services de la Ville.

- Les familles sont invitées à décorer leurs poussettes pour colorer davantage la fête.
- Les participants pourront apporter leurs chaises et leur pique-nique. Un service de restauration sera aussi offert sur place.
- Les chiens et les autres animaux ne seront pas admis sur le site. (Le règlement municipal prévoit que, lors des fêtes populaires, seul le chien-guide qui accompagne une personne handicapée peut se trouver dans le parc. Il doit continuellement être tenu en laisse.)
- Le stationnement du Centre Marcel-Dionne sera disponible.

L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps. **Et c'est gratuit!**

Les membres du comité organisateur sont la Maison de la Famille Drummond, le Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste, le Centre communautaire Drummondville-Sud,

Le comité de la Semaine québécoise des familles de Drummondville invite les familles à participer en grand nombre à une conférence sur le thème *Transmission des valeurs et gestion des conflits* qui aura lieu le mercredi **11 mai, à 19 h, au Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste**, situé au 114 de la 18^e Avenue.

Conférencier invité : Dany Dubois. Coût : 5 \$ en prévente ou 7 \$ le soir même. Billets disponibles auprès des organismes du comité.

PANDA Mauricie/Centre-du-Québec, le Réseau d'aide aux familles en transition (RAFT), la Zone pastorale de Drummondville, Autisme et TED et la Ville de Drummondville.

Rappelons que pour la tenue de cette activité, la Ville a accordé une subvention de 15 000 \$. L'Unité régionale de loisir et de sport, le député de Drummond à l'Assemblée nationale et le journal *L'Express* apportent également leur soutien à la présentation de cette activité.

Journée de l'arbre et des forêts

Activité plein air jumelée à la journée champêtre

Le dimanche 15 mai, de 11 h à 16 h, au parc Woodyatt

Information et sensibilisation relative à l'arbre en milieu urbain

Programmation :

- Distribution de 7000 arbres (feuillus et résineux) offerts par le ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF)
- Démonstration d'élagage (méthode de coupe, travail au câble, etc.)
- Discussion et proposition de solutions pour traiter les blessures subies par l'arbre en milieu urbain
 - Visite arboricole du parc Woodyatt et de ses berges

Le Service des travaux publics de la Ville de Drummondville, Division parcs et espaces verts, vous convie à cette journée spéciale pour parfaire vos connaissances au sujet de l'arbre.

Cordiale bienvenue!



Prendre du temps avec ma famille

C'EST UN PLAISIR!

À Drummondville, le plaisir n'a pas d'âge!



www.mfa.gouv.qc.ca
www.ville.drummondville.qc.ca

La Ville encourage la participation active des aînés et reconnaît leur contribution au développement de la collectivité.

Le nodule noir du cerisier, principale maladie rencontrée en milieu urbain

Avec la collaboration de M. Mario Bélanger, technicien en foresterie urbaine et arboriculteur à la Ville de Drummondville, nous poursuivons la publication d'une série d'articles portant sur l'arboriculture. Bonne lecture!

Le nodule noir est une maladie créée par un champignon (*Apiosporina morbosa*). Il s'attaque aux rameaux, aux branches et même au tronc de l'arbre, et il peut entraîner sa mort. Il touche principalement les cerisiers indigènes (de Pennsylvanie, de Virginie ou tardif) que l'on retrouve dans nos forêts.

En milieu urbain, le principal hôte du nodule noir est le cerisier Shubert, mais on peut le voir également sur les arbres fruitiers comme le prunier et le pêcher.

La formation du nodule noir origine d'une lésion (zones mortes) localisée dans l'écorce jusqu'au bois d'aubier. La mort de ces tissus est habituellement associée à une blessure mécanique causée, par exemple, par une mauvaise taille ou un bris de branches. Cette lésion dévient la porte d'entrée pour qu'une maladie se développe dans l'arbre. Le développement du système racinaire (mycelium) du nodule noir se propage dans le bois sain et crée la mort des tissus vivants de l'arbre, empêchant la sève de circuler et de nourrir les branches pour leur survie.



Comment reconnaître le nodule noir?

Le premier signe de la maladie est un renflement de la branche infectée. L'écorce se rompt et il y a formation d'une tumeur fusiforme de couleur vert olive qui tourne au noir charbon par la suite. Les rameaux infectés dépérissent dû au manque de circulation de la sève. Les jeunes pousses peuvent mourir en un an, mais les plus grosses branches peuvent résister plusieurs années. La maladie peut se déplacer par l'infection de la branche vers le tronc et affecter également celui-ci. On peut occasionnellement voir une gommose (qui ressemble à

de la tire d'érable) apparaître sur les parties infectées de la plante par temps humide.



Le cycle du pathogène

Il est important de connaître le cycle du virus pathogène pour être capable de le combattre de la bonne façon et d'utiliser la bonne stratégie d'intervention.

Le nodule noir possède un cycle de trois ans.

- Première année : le début de l'infection survient au printemps mais le renflement devient évident l'année suivante.
- Deuxième année : à la fin du printemps, le renflement se produit et se recouvre d'un duvet vert olive. À la fin de l'été, le duvet vert olive disparaît et le renflement durcit et se noircit. Durant l'hiver, une fructification se déploie sur les nodules.
- Troisième année : au printemps, les « fruits » sont éjectés vers de nouvelles blessures pour créer à nouveau des infections, complétant ainsi le cycle.

Mesures préventives

Sur les arbres non atteints, on peut assurer une protection efficace par un arrosage dès l'ouverture des bourgeons avec un fongicide à base de soufre. On peut répéter le traitement deux fois à intervalle de 14 jours.

On peut établir une surveillance étroite à l'automne ou au printemps afin de faire de la détection précoce de nouveaux nodules et de les éliminer. C'est la façon la plus efficace pour contrôler la progression de la maladie.

Mesures curatives

Une taille sanitaire est nécessaire pour contrôler ou éradiquer la maladie. Coupez les branches infectées, au minimum à 15 cm en retrait du nodule, de préférence à la fin de la saison de végétation (après août) ou avant le début de la saison de végétation (avant mai). Il est important de couper selon les normes d'élagage, soit juste au-dessus d'un bourgeon vivant ou à la jonction d'une branche, afin de favoriser une cicatrisation rapide.

N'oubliez pas de stériliser les outils utilisés pour la taille sanitaire avec de l'alcool méthylique (70 %). Les branches malades doivent être détruites (brûlées ou déchiquetées).

Il est important d'éliminer les nodules avant qu'ils ne soient rendus au tronc. Lorsque la tige principale est affectée, on doit abattre l'arbre. Si celui-ci est d'une grande valeur, il est possible de procéder à une chirurgie de la plaie pour limiter sa progression et sa propagation.



L'arbre urbain subit, tout au long des années, des blessures qui peuvent servir de portes d'entrée aux organismes responsables d'altérations importantes favorisant le dépérissement. Il est donc important de garder nos arbres en santé par un entretien exécuté selon les règles de l'art.

Les Drummondvillois voudront prendre note qu'en 2011 et en 2012, des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Programme de protection des végétaux, sillonneront le territoire afin de procéder à une inspection des arbres dans un but de dépistage et de surveillance des insectes ravageurs forestiers, dont le longicorne étoilé. Ces inspecteurs pourront, entre autres, parcourir les boisés ou se rendre sur des terrains résidentiels afin de procéder à ces vérifications.

Pour information : Agence canadienne d'inspection des aliments, bureau de Saint-Hyacinthe, au 450 773-6639 ou www.cfia-acai.agr.ca

Nouveauté **ZUMBA** aquatique

Les rythmes latins hypnotiques et les mouvements faciles à reproduire seront exécutés dans l'eau peu profonde. Ces séries d'exercices tonifieront et sculpteront votre corps tout en brûlant des calories. Le zeste de musique international qu'utilisera Karine Fréchette (monitrice d'aquaforme expérimenté) vous fera vivre une expérience de conditionnement physique aquatique captivant au point que vous deviendrez acros au tout nouveau Zumba - Aquatique.

Un seul groupe Jeudi 19h30 à la piscine du Centre culturel
Offert à la session Printemps (début 10 mars)
et session Mai (début 29 avril)

Entraînement dirigé **triathlon** (7 semaines)

Offert en collaboration avec le Club de Triathlon Triomax

Entraînement dirigé en natation, vélo et course à pied ouvert à tous. Les entraînements seront dirigés par des triathlètes d'expérience et un entraîneur certifié Triathlon-Québec. Le but est de faire pratiquer les enchaînements et de donner les grands principes d'entraînement. Après ce cours le participant pourra réaliser un premier triathlon et pourra poursuivre son entraînement puisqu'il aura augmenté ses connaissances et sa condition physique.

Le participant doit pouvoir nager 100 m au crawl ce qui équivaut au pré-requis : Junior 4 ou Natation essentiel. **Les jeunes de moins de 14 ans devront être accompagnés par un parent participant. La clientèle visée est surtout adulte.**

Mardi soir

18h45 à 19h30 (45 minutes) course et technique vélo
19h30 à 20h30 (60 minutes) natation et transitions.
Session Mai : mardi 3 mai au 14 juin (7 semaines)

** Le triathlon Cascades
est le 18 juin 2011,
quel « timing » parfait !*

Camp d'initiation **triathlon** (intensif, 3 semaines)

Offert en collaboration avec le Club de Triathlon Triomax

Entraînement dirigé en natation, vélo et course à pied ouvert à tous. Les entraînements seront dirigés par des triathlètes d'expérience et un entraîneur certifié Triathlon-Québec. Le but est de faire pratiquer les enchaînements et de donner les grands principes d'entraînement. Après ce cours le participant pourra réaliser un premier triathlon et pourra poursuivre son entraînement puisqu'il aura augmenté ses connaissances et sa condition physique.

Le participant doit pouvoir nager 100 m au crawl ce qui équivaut au pré-requis : Junior 4 ou Natation essentiel. **Des groupes distincts de jeunes et d'adultes seront formés sur place.** Ce camp est pré-requis pour s'inscrire au Club Triomax-junior.

Dimanche 9h00 à 11h30 (Piscine du Centre culturel)

Groupe 1 : 1^{er} mai – 8 mai 15 mai
Groupe 2 : 22 mai – 29 mai 5 juin

** Le triathlon scolaire des écoles
St-Pierre-St-Pie X
et St-Louis de Gonzague
est le 8 juin 2011, quel
« timing » parfait !*

** L'Aquathlon de l'école
Frédéric-Tétreau
est le 20 juin 2011, quel
« timing » parfait !*



**Une foule d'autres programmes sont offerts pour les jeunes et moins jeunes.
Date limite d'inscription : 6 mai. Informez-vous!**



> Immatriculez votre vélo

Nous vous rappelons l'importance d'immatriculer votre vélo. La vignette d'immatriculation apposée à votre bicyclette permet de décourager les voleurs et de vous retracer rapidement si vous êtes victime d'un vol. Rendez-vous chez un marchand participant et procurez-vous la vignette pour seulement 10 \$. Pour information : 819 477-5995

> Ouverture d'Arbre en arbre Drummondville

La nouvelle saison d'aventure à d'Arbre en arbre débutera au mois de mai. Sensations et émotions garanties! Cette activité étant très populaire, il est fortement recommandé de réserver par téléphone au 819 397-4544 ou par internet au www.reseauxpleinair.com.

Période d'ouverture :

7 jours par semaine, du 24 juin au 6 septembre
À l'année pour les groupes de 20 personnes et plus sur réservation

Activités spéciales 2011 :

Consultez notre calendrier des activités pour tous les détails : www.reseauxpleinair.com.

Le comité de sécurité publique, un rouage important dans l'organisation des services policiers

En tant que citoyen, vous souhaitez que votre service de police assure votre protection. Mais peut-être seriez-vous étonné de voir tout le travail de planification qui s'effectue en arrière-scène.

Saviez-vous que vos élus municipaux sont en étroite relation avec les responsables de la Sûreté du Québec (SQ) afin que soient offerts à la population des services de sécurité publique de la meilleure qualité possible? Cette relation entre les élus et la police s'effectue par l'entremise d'un comité de sécurité publique (CSP). Instauré dans les années 1990 en vertu de la Loi de police du Québec, le CSP est composé de maires ou de conseillers des municipalités locales desservies par la SQ ainsi que de représentants du corps policier. En 1997, la MRC de Drummond est devenue l'une des premières à signer avec la Sûreté du Québec une entente relative à la fourniture des services policiers et, dès lors, un comité de sécurité publique a été formé.

Le mandat

Le CSP a pour mandat d'assurer le suivi de l'entente conclue entre la MRC et la SQ, d'approuver le plan d'organisation policière, d'établir un plan d'action et des priorités d'intervention de même que d'évaluer les résultats obtenus. Par sa composition, le comité est au fait des réalités et des problématiques locales. Les services policiers peuvent donc être adaptés en fonction de besoins spécifiques tout en considérant les ressources organisationnelles et financières disponibles.

Les membres

Pour le territoire du poste de la SQ de la MRC de Drummond, le comité de sécurité publique est composé de neuf membres. Présidé par monsieur Jocelyn Gagné, conseiller municipal à la Ville de Drummondville, le CSP compte aussi en ses rangs M. Jean-Pierre Vallée, préfet adjoint de la MRC et maire de Saint-Guillaume, M. Yvon Lampron, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village et M. Gilles Watier, maire de Saint-Eugène. En plus du président, trois autres conseillers municipaux de la Ville de Drummondville y siègent, soit M^e Marie-Eve Le Gendre, M. Roberto Léveillé et M. Philippe Mercure. L'inspecteur Mario Grenier et le capitaine Robert Léveillé, respectivement directeur et directeur adjoint du poste de la MRC de Drummond, y représentent la SQ.

Avec ses 105 policiers et ses 11 employés civils, le poste de la SQ de la MRC de Drummond est le plus imposant en termes d'effectifs et d'activités policières à l'échelle du Québec. Depuis 2002, il dessert l'ensemble du territoire de la MRC qui compte aujourd'hui une population de près de 100 000 personnes répartie dans 18 municipalités locales.



Le mot de la Sûreté du Québec

La prévention, un investissement sûr

Le programme *La prévention, un investissement sûr* se veut un outil de prévention à l'intention des gens d'affaires. Il a été conçu par la Sûreté du Québec en partenariat avec d'autres organismes qui ont à cœur la prévention du crime en entreprise. **Il a pour objectif de faire échec aux actes criminels et de réduire les pertes financières attribuables au vol et à la fraude** dans les différents commerces et entreprises. Le programme aborde les thèmes suivant : la fraude par cartes de débit et de crédit et par chèques, la fausse-monnaie, le vol qualifié, le vol par effraction, le vol à l'étalage, le vol et la fraude à l'interne. Le contenu du programme est disponible sur internet au www.prevention-commerce.com.

D'autres sites peuvent aider les citoyens à bien se protéger contre le crime :

www.surete.qc.ca Site de la Sûreté du Québec sur lequel il y a de nombreux conseils de prévention et des liens utiles vers d'autres sites importants qui font la promotion de la sécurité.

www.opc.gouv.qc.ca Site de l'Office de la protection du consommateur où l'on peut faire

une plainte, connaître ses droits de consommateurs et trouver des astuces pour se protéger.

www.recol.ca Site du Centre national des crimes économiques du Canada qui permet de trouver des renseignements forts utiles sur les fraudes économiques.

www.banqueducanada.ca/fr/billets Site qui explique comment reconnaître les vrais billets de banque.

www.phonebusters.com Site du Centre d'appel antifraude du Canada. On peut y trouver beaucoup d'informations concernant tous les types de fraude ou d'escroquerie.

Avec toutes les informations disponibles aujourd'hui, il n'y a pas de raison qu'une entreprise ou qu'un citoyen se fasse escroquer. Il appartient à tout le monde de bien s'informer et de mettre en place les mesures appropriées pour se prémunir du vol, de la fraude et de tout autre crime. Il est important de faire connaître toutes ces informations utiles autour de nous pour contrer le crime, car ensemble, on peut y arriver. **La prévention, un investissement sûr.**

Autres conseils de prévention... pour parents d'adolescents

L'adolescence préoccupe souvent les parents. Même si les jeunes Québécois se portent bien, la toxicomanie, l'exploitation sexuelle et l'intimidation sont des exemples de problématiques bien réelles.

Dans une optique de prévention, nous vous offrons quelques conseils recueillis sur le site internet www.cyberaide.ca :

- Observez comment votre enfant assume son indépendance nouvellement acquise. Même s'ils donnent parfois l'impression de pouvoir se tirer d'affaire, les ados sollicitent inconsciemment les conseils et l'accompagnement des adultes, car ils en ont besoin.
- Proposez à votre ado des moyens convenables de remédier à son besoin d'intimité : se confier en personne à des amis, tenir un journal, se retirer dans sa chambre, etc. Rappelez-lui que l'intimité n'existe pas sur internet.
- Parlez à votre enfant des effets de son comportement en ligne et hors ligne sur sa dignité et son estime de soi.

- Expliquez-lui la différence entre une relation saine et une relation malsaine.
- Ayez une conversation avec votre ado sur les comportements dangereux et faites des mises en situation avec lui pour le préparer à réagir adéquatement en cas de problème.
- Discutez ouvertement avec votre ado et tenez compte de sa sensibilité au jugement social. Sachez que les ados n'aiment pas toujours parler de leur vécu.
- Prenez le temps de connaître les amis de vos enfants.
- Encouragez votre adolescent à s'engager dans un loisir structuré.
- Connaissez les allées et venues de votre enfant.

Pour plus d'informations, contactez le Refuge La Piaule au 819 474-2484.



Des informations de votre Service de sécurité incendie



Campagne de prévention résidentielle

En avril, le Service de sécurité incendie de Drummondville a commencé les visites des résidences du territoire dans le but de vérifier la conformité des avertisseurs de fumée.

Selon le schéma de couverture de risque, le Service doit établir une campagne de visites résidentielles et un programme de vérification des avertisseurs de fumée ainsi que de leur fonctionnement. Les visites des résidences sont effectuées par les pompiers entre 9 h et 21 h*. Munis d'ordinateurs portables, les pompiers recueillent et compilent des informations pertinentes à la sécurité incendie. Les données acquises lors des visites porte-à-porte seront utilisées lors des interventions d'urgence seulement.

* Règlement municipal 3500, Titre IV, Section 1



Des affiches sont placés en bordure de la route afin d'identifier le secteur où les pompiers effectuent leurs visites.

Pompier dans un parc : pour les garderies en milieu familial

Le Service de sécurité incendie a mis sur pied en 2009 l'activité *Pompier dans un parc* destinée aux enfants de 3 à 5 ans.

Cet été encore, les pompiers pourront se rendre dans les divers parcs du territoire afin de rencontrer des enfants fréquentant les garderies en milieu familial et de leur parler de comportements sécuritaires en lien avec les incendies.



Les responsables des garderies en milieu familial ainsi que des centres de la petite enfance sont invités à se concerter afin de se réunir dans un même parc où les jeunes pourront se rendre en marchant. Les visites auront lieu pendant les mois de mai et juillet, les mercredis avant-midi, entre 9 h et 11 h 30. Pour en savoir davantage ou pour réserver une date (le plus tôt possible) : M^{me} Marie France Bergeron, lieutenant à l'éducation au public, au 819 474-8999

Transport Diligence : présent depuis plus de 30 ans



Transport Diligence fait partie du paysage drummondvillois depuis 1980. Sa mission : effectuer le transport porte-à-porte de personnes à mobilité réduite sur le territoire de Drummondville et de Saint-Cyrille-de-Wendover.

Ainsi, les quelque 680 personnes inscrites auprès de l'organisme bénéficient d'un transport adapté qui leur permet d'effectuer environ 30 000 déplacements sur une base annuelle. Les raisons évoquées pour se déplacer par la clientèle ainsi desservie se comparent à celles de la population en général : aller travailler, se présenter à des rendez-vous médicaux, assister à des réunions, s'adonner à divers loisirs, aller magasiner, rendre visite à des parents et des amis, etc.

Transport Diligence dispose de quatre véhicules, tous munis d'une plate-forme élévatrice, ce qui permet à la personne à mobilité réduite d'embarquer ou de débarquer du véhicule à partir du niveau du sol, et ce, à même son aide roulant (fauteuil, quadripporteur, ou autre). Pour des raisons évidentes de sécurité, les aides roulants sont fixés au plancher du véhicule lors de tout déplacement.

Rappelons que le service est offert 365 jours par année. Pour connaître l'horaire ou pour obtenir de plus amples informations, il suffit de communiquer au 819 472-7014.

Soulignons qu'en 2011, la Ville de Drummondville contribue pour une somme de 165 000 \$ au budget de Transport Diligence.

Ça bouge dans les centres communautaires!

> Centre communautaire Saint-Charles (CCSC)

Le **camp de jour** Saint-Charles offre des activités variées, et ce, même en anglais. Des sorties stimulantes et enrichissantes ainsi que des cours de tennis seront notamment offerts. Une équipe dynamique et expérimentée sera en place. L'animation se déroulera du 27 juin au 12 août.

Rencontre de parents **obligatoire** pour tous les nouveaux parents le samedi 30 avril, à 9 h, à l'Écosport (école Saint-Charles). Inscriptions : à l'Écosport, le samedi 30 avril, de 10 h à 12 h, et le jeudi 5 mai, de 19 h à 20 h 30

De retour cette année, le **camp AdoExplo** pour les jeunes âgés entre 12 et 15 ans. Au programme : des expériences en animation, des voyages, du camping, des activités d'autofinancement, etc. Rencontre de parents : le mercredi 27 avril, à 19 h, à l'Écosport. Information : 819 477-4530 ou www.ccscharles.qc.ca

Le Centre communautaire Saint-Charles organise une **vente de garage**. Elle se tiendra le samedi 21 mai, de 8 h à 16 h, dans la cour de l'Écosport. Le coût de location pour une table est de 15 \$. Tous les profits amassés serviront à financer des activités du camp AdoExplo. Information : 819 477-4530 ou www.ccscharles.qc.ca

> Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste (CCRSJB)

Il sera possible de choisir l'un des **quatre camps d'été** proposés :



Le classique : camp de jour régulier avec deux périodes de spécialité par semaine (sports ou jeux thématiques)

Le sportif : un sport par semaine (golf, tennis, boxe, etc.) et activités sportives de découvertes. Possibilité d'inscription pour l'été ou à la semaine

En jeux : camp pour enfants vivant avec un diagnostic de troubles de comportement ou d'hyperactivité

Intégration : camp pour enfants handicapés (places limitées)

Inscriptions : le samedi 30 avril, de 9 h à 12 h, au 114 de la 11^e Avenue. Coordonnateurs et animateurs sur place. Après cette date, il faudra se rendre au secrétariat du Centre au 114 de la 18^e Avenue.

Ligue de tennis

Les inscriptions se prendront à compter de la fin avril au secrétariat du CCRSJB, au 114, 18^e Avenue. Information : 819 477-4475



Prémamanuelle la Pomme d'api

Pour les enfants de 3 à 5 ans. Inscriptions pour septembre 2011. Nos objectifs sont d'aider l'enfant à acquérir les habiletés préalables à la maternelle : l'autonomie, la confiance en soi, la sociabilité, la créativité et le langage. Information : Audrey Camirand, 819 477-4475

Activités estivales au parc Lucien-Couture (coin 11^e Avenue et Saint-Damase)

Dès que la température le permet, les personnes intéressées sont invitées à participer aux activités de pétanque, croquet, shuffleboard, etc. Tous les jours. Information : Donald Belval, 819 477-4324

Souper aux homards

Le samedi 7 mai, au CCRSJB (114, 18^e Avenue). Souper-bénéfice pour les activités jeunesse du centre. Pour réserver vos billets : Marc Guilbault ou Gilles Pélissier, 819 477-4475



> Centre communautaire Pierre-Lemaire (CCPL)

Camp de jour 2011, du 27 juin au 12 août
Les enfants de la maternelle à la première secondaire sont invités à venir s'amuser tout l'été au CCPL avec une équipe dynamique. Coût : 230 \$. Tarif spéciaux pour les familles. Information : 819 474-2309

> Centre communautaire Drummondville-Sud (CCDS)

Le Salon des mamans sera présenté les 30 avril et 1^{er} mai au CCDS, situé au 1550 de la rue Saint-Aimé. Au programme, divers exposants (bijoux, pose d'ongles, savonniers, chocolats, pâtisseries, remise en forme, produits de beauté, photographie, produits pour bébé, scrapbooking, produits pour la cuisine, etc.). Une invitation du CCDS et de Créations Isabellas. Information et horaire : 819 478-0202



Un mot sur le recensement de 2011 de Statistique Canada

Le prochain recensement du Canada se tiendra en mai 2011. Les données du recensement sont importantes pour toutes les collectivités et sont essentielles dans la planification des services tels que les soins de santé, l'emplacement des garderies et des écoles ainsi que les services de police et de sécurité des incendies.

Soyez du nombre!

Le questionnaire du recensement est un questionnaire court de 10 questions qui recueille les données démographiques de base telles que l'âge, le sexe et la langue maternelle. Il sera livré au début du mois de mai dans chaque logement au pays et pourra être répondu en ligne ou sur papier. Soyez du nombre et participez au Recensement de 2011! Pour en savoir plus, consultez le www.recensement2011.gc.ca.

L'Enquête nationale auprès des ménages

Pour la première fois cette année, un ménage sur trois sera invité à répondre au questionnaire de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données recueillies par le biais de ce questionnaire fourniront des renseignements qui viendront également appuyer la planification et la mise en œuvre de programmes et de services. Si vous recevez l'ENM, répondez au questionnaire en ligne ou sur papier! Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.enm.statcan.gc.ca.

Des emplois avec ou sans fonction de supervision sont également disponibles pour le Recensement de 2011. Pour plus d'informations et pour postuler en ligne, visitez le www.recensement2011.gc.ca.

Urgence Travaux publics

En tout temps, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, pour des situations d'urgence s'adressant au Service des travaux publics (fuite d'eau, refoulement d'égout, problème d'aqueduc, débris sur la chaussée, etc.), un numéro unique à composer : 819 478-6572.

Pour des informations ou des demandes ne requérant pas une intervention urgente, les heures régulières pour joindre le personnel du service sont de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Un second incubateur industriel en opération



Un second incubateur industriel a été mis en opération il y a quelque temps près des locaux de la Société de développement économique de Drummondville (SDED), sur la rue Jean-Berchmans Michaud. Bâti au coût de 1,7 M\$, l'incubateur dispose d'une superficie de 15 000 pi² à l'intention de sept entreprises qui sont à l'étape du démarrage et qui pourront profiter de soutien logistique. L'inauguration a été faite par M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville et présidente de la SDED, en compagnie de M^{me} Julie Biron, commissaire industrielle, de M. Claude-Henri Léveillé, directeur général de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, de M. Philippe Mercure, conseiller municipal, de M. Georges Arseneault, de Développement économique Canada, de M. Robert Pelletier, de Demers Pelletier Architectes, de M. Roberto Léveillé, conseiller municipal, de M. Richard Brault, du Groupe SM International, de M. Pierre Genest, de Groupe Drumco Construction, et de M. Martin Dupont, directeur général de la SDED.

Dixième anniversaire de l'Association des retraités(ées) de la Ville de Drummondville



Le conseil d'administration de l'Association des retraités(ées) de la Ville de Drummondville : M^{me} Lucie Caux, présidente, M. Jean-Guy Provencher, vice-président, M. François Jutras, trésorier, M^{me} Raymonde Jutras, secrétaire, M. Yvan Morin, président ex-officio (absent sur la photo), MM. Réal Dumont et Gilles Raïche, administrateurs, M. Jean-Marie Genest, M. Michel Ally, M^{me} Denise Hyland et M^{me} Carmen Houle, observateurs, M^{me} Thérèse Chagnon, vérificatrice, et M. Jean-Noël Laplante, aumônier (absent sur la photo).

Fondée le 23 février 2001, l'Association des retraités(ées) de la Ville de Drummondville (ARVD) répond à une volonté d'entretenir des liens amicaux établis entre anciens employés qui, dans bien des cas, se sont côtoyés pendant des dizaines d'années.

Près de 70 % des retraités de la Ville sont membres de l'ARVD. Annuellement, ils se regroupent lors d'une quinzaine d'activités : déjeuners mensuels, souper des Fêtes, tournois de quilles et de golf, voyages et sorties thématiques, etc.

En 2011, trois activités marqueront de façon particulière le 10^e anniversaire de fondation de l'ARVD :

- Le mardi 31 mai, le souper du 10^e anniversaire
- Le mardi 5 juillet, le tournoi de golf
- Le mardi 13 décembre, le souper de Noël.

Les membres du comité organisateur des festivités du 10^e anniversaire souhaitent remercier de généreux commanditaires qui contribuent à la tenue de ces activités : la Ville de Drummondville, les marchés IGA de Drummondville ainsi que M. Gaston Houle, de la Salle Le Royal.

L'ARVD souhaite rejoindre le plus grand nombre de retraités de la Ville de Drummondville et elle les convie à s'inscrire aux activités du 10^e anniversaire. Dans le cadre de son tournoi de golf, l'invitation est également lancée aux parents et amis des retraités.

CENTRE CULTUREL SAINT-JEAN-BAPTISTE

190, rue Saint-Damase

> AVRIL

- 16 William Deslauriers
- 20 La journée des dames
- 22 Philippe Laprise
- 29 Maison Marie-Rivier
- 30 Messmer



> MAI

- 4 Orchestre symphonique de Drummondville et Alexandre Da Costa, à 19 h 30
- 6 Symphonie des jeunes de Drummondville, à 19 h 30
- 9 Gala Génies de l'école Jeanne-Mance
- 11-12 La victoire de l'amour, à 19 h 30
- 13 Mario Jean
- 17 Gala Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau
- 21 Spectacle annuel de l'Académie de ballet de Drummondville
- 22 Spectacle de l'École de danse Any Levasseur, à 14 h et à 19 h
- 25-26 Spectacle de l'École Jean-Raimbault : formation danse
- 27 Philippe Bond
- 28 Alain Morisod & Sweet People, à 14 h et à 20 h



> JUIN

- 2-3 Spectacle de la Fondation Sainte-Croix

Veillez prendre note que les spectacles sont présentés à 20 h, sauf avis contraire. La billetterie est située au 219 rue Heriot.
Information et réservation : 819 477-5412 ou www.centre-culturel.qc.ca

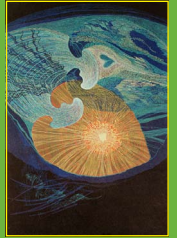
GALERIE D'ART DESJARDINS (219, rue Heriot)

Jusqu'au 24 avril

FRANCINE BEAUVAIS

xylographie, peinture (figuration expressionniste)

La musique et la poésie ont toujours exercé une influence déterminante sur la production visuelle de Francine Beauvais. Composée de peintures gravées et de gravures sur bois, sa plus récente production est largement tributaire de la musique du compositeur Gilles Tremblay. Suivant sa conception de l'art, qui en fait un acte privilégié et magique, ses œuvres de facture abstraite créent des espaces dynamiques somptueusement colorés où se développent des signes fluides inspirés par la nature.



Du 10 mai au 12 juin

FINISSANTS EN ARTS PLASTIQUES/CEGEP DE DRUMMONDVILLE

peinture, médiums mixtes (figuration, expressionnisme, abstraction)

Depuis son inauguration à l'automne 2005, le Département d'arts plastiques du Cégep de Drummondville a accueilli de nombreux étudiants. Dès le printemps 2007, un premier groupe de finissants tenait une exposition collective de ses travaux de fin d'études à la Galerie d'art, tandis que les Foyers du Centre culturel proposaient un survol de toute la matière enseignée par une grande exposition collective de tous les étudiants désirant y participer. Il est devenu, depuis, une tradition de réserver cette période de l'année pour la présentation de ces expositions.



FOYERS (Centre culturel Saint-Jean-Baptiste)

Du 1^{er} mai au 12 juin

DÉPARTEMENT D'ARTS PLASTIQUES/CEGEP DE DRUMMONDVILLE

techniques diverses – travaux scolaires (figuration, expressionnisme, abstraction)

ESPACE III (Centre culturel Saint-Jean-Baptiste)

Jusqu'au 24 avril

CLUB DE PHOTO DRUMMOND

photographie (figuration)

Du 1^{er} mai au 12 juin

SYLCA (SYLVIE CAROLE TURCOTTE)

peinture (abstraction)



La Maison des arts Desjardins Drummondville dévoile sa signature



Lorsque les travaux du Centre culturel seront terminés, l'édifice de la rue Ringuet portera le nom de Maison des arts Desjardins Drummondville. En marge de cet important changement, le dévoilement de la nouvelle signature de la maison de la culture des Drummondvilloises et Drummondvillois a eu lieu à l'hôtel de ville le mois dernier. De nombreux représentants du milieu culturel y ont participé en présence de M. Roland Janelle, directeur général du Centre culturel de Drummondville, de M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville, de M. Gaétan Janelle, vice-président du conseil d'administration de la Corporation du Centre culturel, et de M. Jean-Denis Lefebvre, vice-président de la Caisse Desjardins de Drummondville, lesquels apparaissent sur la photo ci-contre.